

RENDRE NOS MÉTIERS PLUS ATTRACTIFS, LES FAIRE ÉVOLUER POUR QU'ILS RÉPONDENT MIEUX AUX MISSIONS DU SERVICE PUBLIC

1. AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE, RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL

- meilleure prise en compte de la charge réelle et de la pénibilité des situations de travail : réduction des effectifs et du nombre d'élèves à prendre en charge, développement des possibilités de travail en groupes, classes dédoublées... ;
- extension et adaptation des décharges statutaires prenant en compte les nouvelles activités, réduction des maxima de service et suppression des majorations pour effectifs faibles ;
- dispositifs spécifiques pour les débuts et les fins de carrière (entrée dans le métier à demi-service par exemple et aides financières à l'installation).

2. REVALORISER NOS MÉTIERS ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

- augmentation des salaires, avec réindexation sur les prix et refonte de la grille indiciaire ;
- développement de la promotion interne ;
- amélioration de l'évaluation et de l'accompagnement pédagogique des enseignants ;
- abandon de la réforme des retraites de 2003, aide au rachat des années d'études et rétablissement des bonifications pour enfant pour toutes les mères ;
- droits améliorés à congé de maladie, pour une politique de santé.

3. RENFORCER LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE


- élever le niveau de recrutement, développer les prérecrutements ;
- améliorer la Formation Initiale, développer la Formation Continue sur temps de travail ;
- donner du temps pour le travail en équipe ;
- faciliter l'entrée dans le métier par des compléments de formation adaptés dans le cadre d'une décharge de l'ordre d'un demi-service que nous demandons.

Le 6 décembre, se faire
entendre avec le SNES
01 40 63 29 00 - www.snes.edu



Ceux qui font l'école
ont la parole

www.lemetierdenseigner.fr



Recrutée à Bac +5, payée juste au-dessus
du SMIC, vous trouvez ça normal ?

Le 24 novembre,
je fais grève.

J'en ai assez d'être surchargé,
je veux du temps pour me former, respirer
et travailler avec mes collègues.

**DE L'AMBITION
POUR
NOS MÉTIERS !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

le 6 décembre, je me fais entendre !

snes
fsu 
Syndicat National
des Enseignants
de Second degré

Le 24 novembre, je fais grève.

Pour une École de la réussite

Le SNES a de l'ambition pour les métiers d'enseignement.

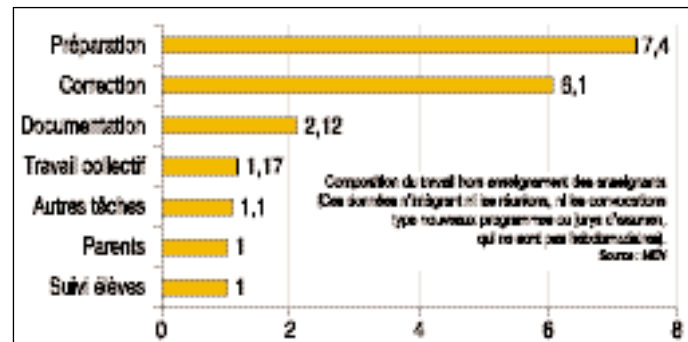
Améliorer les conditions de travail des personnels qui servent l'École, c'est assurer à l'École les moyens de la réussite.

Il nous faut :

- **DU TEMPS** pour réfléchir aux contenus d'enseignement et aux pratiques, pour se former, pour suivre chaque élève, pour travailler en équipe.
- **DU RESPECT** pour nos qualifications professionnelles : un enseignement fondé sur des compétences disciplinaires de haut niveau, la liberté de conception, des personnels spécialisés – enseignants, TZR ou en poste, CPE, documentalistes, CO-Psy – pour guider chaque élève vers la réussite.



Tâches hors enseignement (heures hebdomadaires)



Plus de 40 heures hebdomadaires et des tâches qui s'alourdissent : ce n'est plus acceptable !

Pour une École de la réussite

Le SNES veut des métiers de l'enseignement plus attractifs.

Nos métiers sont passionnants, exigeants, ils sont aussi difficiles et pourtant peu reconnus et trop peu attractifs.

Alors que l'École doit trouver des dizaines de milliers de nouveaux enseignants dans les prochaines années, il faut se donner les moyens de recruter des personnels qualifiés.

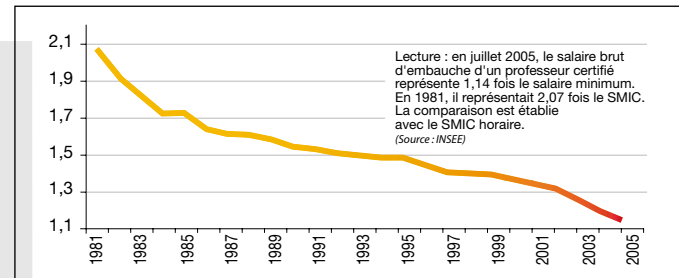
Il est temps de :

- REVALORISER NOS SALAIRES et pensions, RECONSTRUIRE NOS CARRIÈRES pour en finir avec la dégringolade du pouvoir d'achat et l'insuffisante reconnaissance de nos qualifications.
- FACILITER L'ENTRÉE DANS NOS MÉTIERS : allègements du temps de service, accélération des débuts de carrières, indemnité de premier équipement...
- DÉVELOPPER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE et la promotion interne, réparer les injustices des plans d'intégration de 1989 et 1993.
- AMÉNAGER LES FINS DE CARRIÈRES et protéger contre l'usure professionnelle par le retour à l'ancienne CPA et de nouvelles modalités de départ anticipé.



Le 6 décembre,
je vote SNES.

Salaire d'embauche et SMIC



La comparaison public-privé : un déficit salarial que rien ne justifie